

CONTACTS :

Nanterre, le 24 novembre 2020

**Mélina COHEN-SETTON**

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59

**Pierre SAINT-GAL**

Chef de cabinet

Cabinet du maire et des élus

Pierre.SAINTGAL@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29 / 06 21 31 16 03

**La Ville de Nanterre condamne les actes de vandalisme dans deux tours du Chemin de l'Île, demande une mobilisation des moyens d'enquête pour interpeller les auteurs de ces actes, et a pris des mesures de sécurisation en collaboration avec la police nationale et le bailleur social.**

Au cours des derniers jours, plusieurs actes de vandalisme ont été commis dans le quartier du Chemin de l'Île, au sein de deux tours d'habitation appartenant au bailleur Logirep.

Mercredi 18 novembre, les boîtes aux lettres de la tour Martinique ont été partiellement incendiées et dégradées à la suite d'une altercation entre des locataires et des individus attroupés dans les parties communes. Dans la nuit de samedi à dimanche, une tentative d'incendie a de nouveau eu lieu dans le hall de l'immeuble Ouessant.

La Ville condamne fermement ces actes de violences et de dégradation inacceptables qui ont légitimement suscité une forte émotion parmi les locataires et mis gravement en danger leur sécurité.

Depuis ces faits, les équipes de Logirep, les forces de la Police Nationale et la Ville de Nanterre ont travaillé en étroite collaboration pour renforcer la surveillance des lieux, rassurer les résidents et alimenter l'enquête en cours.

Un dispositif de surveillance et de gardiennage a notamment été mis en place par le bailleur pour accompagner les locataires et effectuer des rondes régulières le soir. Il sera maintenu toute la semaine.

Dans le même temps, la Ville a mobilisé ses services de la Tranquillité publique dans le cadre d'un dispositif de veille préventive : dès le lendemain des premiers faits, des agents municipaux étaient déployés dans le quartier en journée avant

**CONTACTS :**

**Mélina COHEN-SETTON**

Attachée de presse

[melina.cohen.setton@editia.fr](mailto:melina.cohen.setton@editia.fr)

06 18 12 74 59

**Pierre SAINT-GAL**

Chef de cabinet

Cabinet du maire et des élus

[Pierre.SAINTGAL@mairie-nanterre.fr](mailto:Pierre.SAINTGAL@mairie-nanterre.fr)

01 47 29 51 29 / 06 21 31 16 03

d'être relayés par les médiateurs de nuit en soirée. L'intervention de ces derniers a d'ailleurs été adaptée le week-end dernier en soirée avec des horaires modifiés afin de mieux prévenir tout débordement susceptible d'intervenir.

Les élus municipaux se sont également rendus sur place à plusieurs reprises pour échanger avec les habitants et les partenaires du secteur.

La Ville apporte son soutien aux locataires des tours qui aspirent légitimement à ce que leur sécurité soit garantie et à vivre en toute sérénité. Elle demande que tous les moyens d'enquête soient mobilisés pour interpeller les auteurs de ces faits pour qu'ils en répondent devant la justice.